

TACTIS



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



BANQUE des
TERRITOIRES



CONSULTATION SCORAN BFC

ELABORATION DE LA STRATÉGIE DE COHÉRENCE RÉGIONALE D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE
(SCORAN) DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Les grandes phases de l'élaboration de la SCORAN BFC

Septembre - Décembre. 2018

Janvier - Février 2019

Etape 1 Elaboration du diagnostic territorial

Etape 2 Construction de la stratégie

Identification des enjeux et recensement des projets concernant les quatre volets : Infrastructures fixes et couverture mobile / Usages numériques / Services numériques / Inclusion numérique
Identification des priorités stratégiques pour les 4 volets cités ci-avant : faciliter la consolidation des visions stratégiques régionales à l'échelle nationale pour tous les territoires

Ateliers collaboratifs :

Infrastructures numériques, Services numériques, Usages numériques, Territoires, Données

Intégration des axes de développement identifiés au cours de la démarche de concertation

Mars – Avril 2019

Etape 2 Construction de la stratégie

Etape 3 Validation du livrable final

Du 25/03 au 21/04
Rédaction de la SCORAN BFC

Du 18/03 au 19/04

Ateliers thématiques

- Inclusion Numérique,
- Economie Numérique,
- Cloud régional et données,
- E-santé,
- Services Publics,
- Habitat connecté,
- Tourisme Patrimoine,
- Transition énergétique - environnement,
- Education-Formation,
- Mobilité.

Du 22/04 au 20/05
Soumission à consultation des pistes d'action de la SCORAN BFC

Présentation de la stratégie régionale, lors de la CRSN (Commission Régional de Stratégie Numérique)

Assemblée plénière Région BFC

20/06

28/06

Les 3 enjeux stratégiques de la SCORAN BFC

1

**ACCELERER LE DEPLOIEMENT DES
INFRASTRUCTURES NUMERIQUES**

2

**ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION
NUMERIQUE DU TERRITOIRE**

3

INNOVER PAR LA DONNEE

Les 3 principes fondateurs de construction de la SCORAN BFC

1

Éthique

L'éthique, acte de responsabilité, d'engagement et d'intégrité, doit rester un préalable à la création de nouveaux usages et services numériques sur le territoire. Dans la lignée du RGPD, la protection et respect dès la conception doivent être intégrés dans les nouvelles applications technologiques et commerciales (*Privacy by design*). La démarche d'ouverture des données assure la transparence de l'action publique. Pour que celle-ci soit effective, elle doit être gratuite, et dans des formats accessibles et réutilisables. De la même manière, des logiques d'innovation ouverte publique / privée pourront être systématisées à l'échelle locale ou régionale.

2

Inclusive

Afin d'accompagner les citoyens en difficulté avec le numérique et leur garantir un égal accès au numérique, l'élaboration de la stratégie de transformation numérique du territoire de BFC devra être celle d'une stratégie pour un numérique inclusif. Cette inclusivité suppose également de faire progresser l'égalité Femmes/Hommes : accès des femmes aux formations qualifiantes en numérique (seulement 15% des femmes travaillant dans le numérique occupent des fonctions techniques), soutien aux start-ups, développement de services numériques facilitant la prise en compte de cet enjeu dans les politiques publiques... En effet, selon la Fondation Femmes@numérique, en France, seulement 33% des emplois du numérique sont occupés par des femmes.

3

Responsable

L'innovation numérique, par l'émergence de nouveaux services qu'elle suppose, nécessite de mettre en œuvre des politiques ambitieuses d'inclusion et de médiation numérique. La transition énergétique vers une économie décarbonée s'impose comme un enjeu majeur du territoire. Les technologies numériques sont une opportunité pour la Bourgogne-Franche-Comté de tendre vers un développement durable et une meilleure gestion des ressources, en résonance avec le SRDEII. Les projets et technologies doivent être répliquables en favorisant notamment l'utilisation de codes et logiciels en open-source, et en organisant le partage des retours d'expérience et la généralisation des innovations locales à l'échelle régionale.

3 principes fondateurs : Éthique – Inclusive – Responsable

Enjeu stratégique 1 : Accélérer le déploiement des infrastructures numériques

Défi n° 1 : Développer les infrastructures numériques fixes et mobiles

OBJECTIFS

n° 1 – Aménager un territoire 100% THD en 2022 puis 100% fibre optique à horizon 2025

n° 2 – Assurer une meilleure couverture mobile 4G et faciliter l'arrivée de la 5G

n° 3 – Impulser des initiatives pour le développement de projets innovants de connectivité (IoT, Wifi territorial, Cloud, GFU...)

Enjeu stratégique 2 : Engager la transformation numérique du territoire

Défi n°2 : Accompagner le citoyen dans la transformation numérique de la société

OBJECTIFS

n° 4 – Stimuler l'offre de médiation numérique et favoriser l'inclusion numérique du citoyen

n° 5 – Sensibiliser tous les publics aux usages du numérique

n° 6 – Développer la formation initiale et continue autour du numérique

Défi n°3 : Favoriser le développement des usages numériques

OBJECTIFS

n° 7 – Améliorer la vie quotidienne et pratique

n° 8 – Améliorer la vie éducative et professionnelle

n° 9 – Améliorer la vie citoyenne et l'épanouissement personnel

Défi n°4 : Renforcer l'attractivité et le développement du territoire par le numérique

OBJECTIFS

n° 10 – Accroître la compétitivité de la filière numérique régionale

n° 11 – Accélérer la transformation numérique de tous les acteurs (collectivités, entreprises, associations,...)

n° 12 – Faire du numérique, un atout pour la ruralité

Enjeu stratégique 3 : Innover par la donnée

Défi n°5 : Organiser le développement d'une culture de la donnée

OBJECTIFS

n° 13 – Acculturer les acteurs du territoire aux enjeux de la donnée

n° 14 – Définir et organiser la gouvernance de la donnée

n° 15 – Initier le développement des « Territoires intelligents » (ouverture et exploitation des données...)

Défi n°1 : Développer les infrastructures numériques fixes et mobiles

Le déploiement des infrastructures fixes et mobiles permettant d'accéder au très haut débit (30 Mbit/s et plus) est **un prérequis indispensable pour développer des usages et services innovants**. Par ailleurs, les solutions de connectivité (IoT, Wi-Fi...) vont **constituer le socle des innovations numériques territoriales sur le périmètre régional**.



Éléments de diagnostic



Pistes d'actions/projets

Orientation n°1

Un territoire 100% THD en 2022 puis fibre optique à horizon 2025

- **42%** des locaux de la Région sont éligibles au THD tandis que 25% des locaux n'ont pas accès à un «bon» haut débit ;
- 323k locaux, soit **19% des locaux régionaux sont éligibles au FttH** : 41% en zone d'initiative privée et 4% en zone d'initiative publique
- Les déploiements en zone RIP n'ont débuté que dans **le Doubs** ;
- **510k locaux restent à raccorder** en FttH dans le cadre des **secondes phases** de déploiement des RIP ;
- Le **réseau THD Radio RCube THD** cible 357 communes de l'Yonne, de la Côte d'Or et de la Saône-et-Loire et rend 54 000 locaux éligibles à 30 Mbit/s ;
- Un projet de **dorsale d'interconnexion** est porté par la Région pour développer de nouvelles offres de services sur le territoire ;
- **Manque d'informations sur les services disponibles** à l'adresse pour les particuliers et pour les professionnels ;
- Manque de connaissance des structures régionales ;
- Assurer la **visibilité des actions publiques et privées** pour atteindre les objectifs fixés du THD.

- **Assurer le suivi des déploiements** dans les zones d'initiatives privées (AMII/AMEL) ;
- Mettre en place un **observatoire des infrastructures et des services associés** dans le centre de ressources ;
- Soutenir le **guichet cohésion numérique** pour atteindre le 100% THD en 2022 (*Promouvoir auprès des opérateurs de services le réseau RCUBE THD dans les zones de moins de 8 Mbit/s, assurer que les opérateurs présents sur le réseau RCube THD s'intègrent bien dans le processus du guichet cohésion numérique*) ;
- Poursuivre la dynamique d'interconnexion avec la « **Dorsale régionale** » (*un espace dédié sera créé dans le centre de ressources pour effectuer les demandes d'interconnexion*).

Orientation n°2

Assurer une meilleure couverture mobile 4G faciliter l'arrivée de la 5G

- 3 opérateurs couvrent plus de **95% de la population** au 31 Décembre 2018 ;
- **3% des locaux** ne sont couverts par aucun opérateur ;
- **67 sites 4G** à construire à horizon 2020 ont été identifiés dans le cadre du **New Deal Mobile**.

- **Affiner la démarche méthodologique pour remonter les zones** au sein du dispositif couverture ciblée ;
- **Préparer l'arrivée de la 5G** sur le territoire (*identification des points hauts, raccordement des points hauts via les RIP, sensibiliser les acteurs locaux sur les services apportés par la 5G, soutien aux initiatives publiques et privées...*).

Orientation n°3

Impulser des initiatives de projets innovants de connectivité (IoT, Wifi territorial, Cloud...)

- Une **méconnaissance des projets IoT actuels** sur le territoire est constatée ;
- L'appel à projet **Wifi4EU est peu convaincant** (6 communes sélectionnées lors du 1^{er} appel à projet) ;
- Le **Wifi territorial MASCOT** est peu connu mais pourrait prendre de l'importance si cela est développé à l'échelle régionale.

- **Recenser et promouvoir les initiatives** actuelles en matière d'IoT ;
- **Accompagner le déploiement du Wifi public** (*communication sur MASCOT, instaurer un cadre de référence...*) ;
- **Promouvoir les infrastructures de stockage de données sur le territoire** (*Identifier les données « d'intérêt régional », mutualisation des équipements et diffusion des bonnes pratiques, recenser et cartographier les offres d'hébergement disponibles, création de Data centers régionaux publics*).

Défi n°2 : Accompagner le citoyen dans la transformation numérique de la société

La transformation numérique de la Bourgogne-Franche-Comté concerne tous les publics (acteurs publics, acteurs privés, usagers, etc.). Afin de les accompagner et ne laisser personne sur le bord de la route numérique, la Région devra **étendre son offre de médiation numérique et favoriser l'inclusion numérique** afin que chacun puisse s'emparer des opportunités offertes par le numérique. Par la même, la sensibilisation aux usages du numérique et **le développement de formation initiales et continues** semblent nécessaires pour une transformation numérique sereine.



Éléments de diagnostic



Pistes d'actions/projets

Orientation n°4

Stimuler l'offre de médiation numérique et favoriser l'inclusion numérique

- **L'absence de maîtrise des outils numériques est un facteur potentiel d'exclusion des citoyens** : 40% des Français se disent inquiets à l'idée de réaliser leurs démarches administratives et 52% déclarent ne pas assez profiter des opportunités offertes par les technologies.
- **600 000 personnes en Bourgogne-Franche-Comté sont de potentiels éloignés du numérique** par extrapolation des résultats de l'enquête Capacity menée par l'Observatoire M@rsouin.
- Le large réseau de lieux de médiation et d'inclusion numérique dont dispose la région constitue un premier point d'appui pour de futures politiques d'ambition régionale mais nécessite davantage de lisibilité et de structuration.

- Mise en place des **dispositifs de formations des compétences numériques**
- Etat des lieux et **développement des compétences numériques** des agents territoriaux grâce au dispositif Pix Orga
- Généralisation du **Pass numérique**
- **Mise en réseau des tiers-lieux** afin de disposer d'un maillage territorial unifié de médiation numérique et d'accès aux services publics

Orientation n°5

Sensibiliser aux usages du numérique

- **Les technologies numériques supposent de nouveaux risques** qui nécessitent une formation adéquate des acteurs publics et privés
- L'information sur le territoire doit donc être renforcée afin d'**assurer l'utilisation raisonné du numérique sur le territoire**

- Informer les porteurs de projets en **facilitant l'accès à l'information et en communiquant/partageant les bonnes pratiques**
- Sensibilisation à la **cybersécurité**

Orientation n°6

Développer la formation initiale et continue

- Selon le CAPÉCO rédigé par le cluster BFC Numérique, **48% des entreprises de la région et 60% des spécialistes du numérique ont rencontré des difficultés à recruter en 2017**,
- La proposition d'offres de formation doit donc être renforcée au regard des attentes des entreprises.

- **Formation** sur les infrastructures numériques
- Poursuite des **partenariats avec des universités pour promouvoir les métiers du numérique** et proposer des formations en alternance

Défi n°3 : Favoriser les usages du numérique au quotidien

Les usages du numérique affectent le quotidien de l'ensemble des usagers de la région Bourgogne-Franche-Comté. La transformation numérique du territoire implique ainsi des ressorts à chaque étape de la vie des citoyens. **Il est donc nécessaire de faire du numérique, un moyen de répondre aux besoins de chaque habitant.**



Eléments de diagnostic



Pistes d'actions/projets

Orientation n°7

Améliorer la vie quotidienne et pratique

- La mobilité en Bourgogne-Franche-Comté est marquée par l'autosolisme et **on estime à 90% les déplacements domicile-travail sont réalisés en voiture.**
- **Le covoiturage régulier, le transport à la demande ou le Maas (Mobility as a Service)** apparaissent comme des moyens de répondre aux besoins des populations, même les plus reculées.
- La région connaît également une **accélération du vieillissement de sa population supérieur à la moyenne nationale** (10,5% de personnes âgées de plus de 75 ans et 20,5% de personnes âgées de plus de 65 ans).
- La Région Bourgogne-Franche-Comté doit donc, en s'appuyant sur les **préconisations du Plan Régional de Santé (PRS)**, répondre au déficit de l'offre médicale et au vieillissement de la population.
- Les opportunités offertes par le numérique, **e-santé, télémédecine permettent de répondre à ces défis.**

- Accélérer les **solutions de transport à la demande et covoiturage**
- Développer **une approche de mobilité numérique** (Maas-Mobility as a Service)
- **Améliorer l'accès aux soins** grâce au développement de services numériques

Orientation n°8

Améliorer la vie éducative et professionnelle

- **La transformation numérique touche tous les champs économiques** et entraîne la mutation des métiers.
- En France, **40% des Français se disent prêts à télétravailler** et on compte 2,8 millions de travailleurs indépendants dont 1 million de micro-entrepreneurs.
- **Les tiers-lieux sont des solutions permettant de travailler et collaborer autrement**, leur maillage sur le territoire doit donc être renforcé pour accompagner l'émergence de ces nouvelles façons de travailler
- **Les outils numériques peuvent servir d'aide à la formation et à l'apprentissage** (formations à distance, MOOC, etc.) et ce dès l'école primaire

- Développer une **éducation numérique inclusive**
- **Structurer le territoire en tiers-lieux** pour favoriser la pratique du télétravail

Orientation n°9

Améliorer la vie citoyenne et l'épanouissement personnel

- Le tourisme est un secteur économique important en Bourgogne-Franche-Comté avec **4,1 milliards d'euros de consommation touristique en 2014 et près de 42 000 emplois.**
- Le numérique, appliqué au tourisme, permet **d'améliorer l'expérience visiteur et de valoriser le patrimoine régional.**
- Plus loin, **le numérique favorise de nouvelles pratiques sportives, citoyennes, culturelles, etc.**

- Inciter les citoyens à adopter des comportements en phase avec les objectifs en matière de développement durable portés par la Région
- **Promouvoir et accélérer l'innovation** dans le tourisme
- Établir un **plan de numérisation du patrimoine**
- **Pérenniser l'administration numérique** et les services dématérialisés des activités sportives
- **Faciliter le réemploi du matériel électronique** et réduire les déchets électroniques

Défi n°4 : Renforcer l'attractivité et le développement du territoire par le numérique

Le numérique représente un gisement potentiel de croissance et de productivité pour tous les secteurs de l'économie (agriculture, tourisme, nouvelles formes de travail, création de nouveaux métiers à forte valeur ajoutée...). Si les entreprises bénéficient de la transformation numérique, **l'ensemble des acteurs régionaux doivent également profiter des opportunités offertes par celle-ci**. Enfin, **la ruralité**, prégnante en Bourgogne-Franche-Comté, **doit être un atout** et non un frein **au développement du numérique sur le territoire**.



Éléments de diagnostic



Pistes d'actions/projets

Orientation n°10

Accroître la compétitivité de la filière numérique régionale

- **La filière numérique est sous-représentée** : en 2016, elle regroupait 1 500 entreprises, plus de 8 000 salariés soit 1,19% des salariés contre 2,9% au niveau national.
- **La filière numérique régionale doit se structurer** à l'aide d'un processus de labellisation, des structures locales de soutien identifiées (BFC Numérique, SEM Numerica, etc.).
- Les stratégies **régionales SRDEII 2017-2021 et CAPéCO 2018-2021 constituent des socles de développement** de la filière numérique sur le territoire.

- **Valoriser et s'appuyer sur les savoir-faire numériques locaux**
- Engager **une stratégie d'innovation ouverte avec les start-ups du territoire** afin de repenser les services publics

Orientation n°11

Accélérer la transformation numérique de toutes les acteurs (collectivités, entreprises, associations,...)

- **La transformation numérique** ne concerne pas uniquement les entreprises.
- **Les collectivités sont également sujettes à des changements** de leur fonctionnement, de leurs politiques et de leur relation aux usagers.
- **Les initiatives de soutien à la transformation numérique** de tous les acteurs régionaux existent mais restent peu lisibles

- **Créer un processus continu d'accompagnement des entreprises** (coach, sensibilisation des commerces, appels à projets...)

Orientation n°12

Faire du numérique, un atout pour la ruralité

- La région Bourgogne-Franche-Comté doit **tenir compte de ses spécificités territoriales** (21% de la population régionale habite en zone rurale).
- La région Bourgogne-Franche-Comté est le **4^e région au rang national en nombre d'emplois agricoles**.
- Il existe un **fort contraste entre zones urbaines, périurbaines et rurales**.
- **La dominante rurale doit être pensée comme une opportunité** pour le développement du numérique et favoriser le développement de projets innovantes

- **Accélérer le développement des territoires** à forts enjeux industriels et à forts enjeux agricoles
- S'appuyer sur les **dispositifs de revitalisation des centres-bourgs ou des quartiers du territoire**
- Promouvoir **les projets numériques adaptés aux spécificités du monde rural** (covoiturage, télémedecine, etc.)
- Développer **l'agriculture connectée**

Défi n°5 : Organiser une culture de la donnée

L'exploitation des données numériques devient centrale pour le fonctionnement des collectivités locales mais aussi pour les opérateurs privés. La loi NOTRe et le RGPD sont des cadres réglementaires à l'ouverture progressive de la donnée. **La construction d'une gouvernance partagée de la donnée apparaît nécessaire afin de pérenniser et développer l'écosystème d'innovation.** En ce sens, l'exploitation des données régionales doit être un socle à l'émergence de Territoires Intelligents sur le territoire.



Éléments de diagnostic



Pistes d'actions/projets

Orientation n°13

Acculturer aux enjeux de la donnée

- L'**open data** concerne en France 11 régions, 32 départements, 65 EPCI et 183 communes soit plus de 23 000 jeux de données.
- En Bourgogne-Franche-Comté, **la Région, 7 communes, 4 EPCI et 3 Départements ont déjà ouvert certains jeux de données** (sur 107 collectivités concernées) et se sont mises en conformité avec les dispositions de la loi NOTRe instaurant l'obligation d'ouverture des données pour les collectivités plus de 3500 habitants.
- Le retard de la Bourgogne-Franche-Comté peut s'expliquer par **une pédagogie encore à ses débuts autour de la donnée.**
- La Région doit **s'appuyer sur les structures de soutien appelées Animateurs Territoriaux des Données** afin de sensibiliser et former aux enjeux de la donnée.
- **La protection des données est un enjeu majeur** également et est notamment prise en charge par le RGPD;

- **Communiquer et sensibiliser** tous les acteurs aux enjeux de la donnée
- Poursuivre **la sensibilisation des collectivités à l'open data et au respect du RGPD**

Orientation n°14

Définir et organiser la gouvernance de la donnée

- Afin de **rendre opérationnelle la gestion de la donnée et acculturer les acteurs** publics comme privés, il est nécessaire de cadrer son usage
- **Une gouvernance de la donnée partagée est nécessaire** afin d'encadrer l'ensemble du cycle de vie de la donnée
- **La gestion de ces flux de données nécessite des investissements** pour les collectivités, **un changement de culture** et une mise en conformité avec **la réglementation**

- Mettre en place **une gouvernance de la donnée**

Orientation n°15

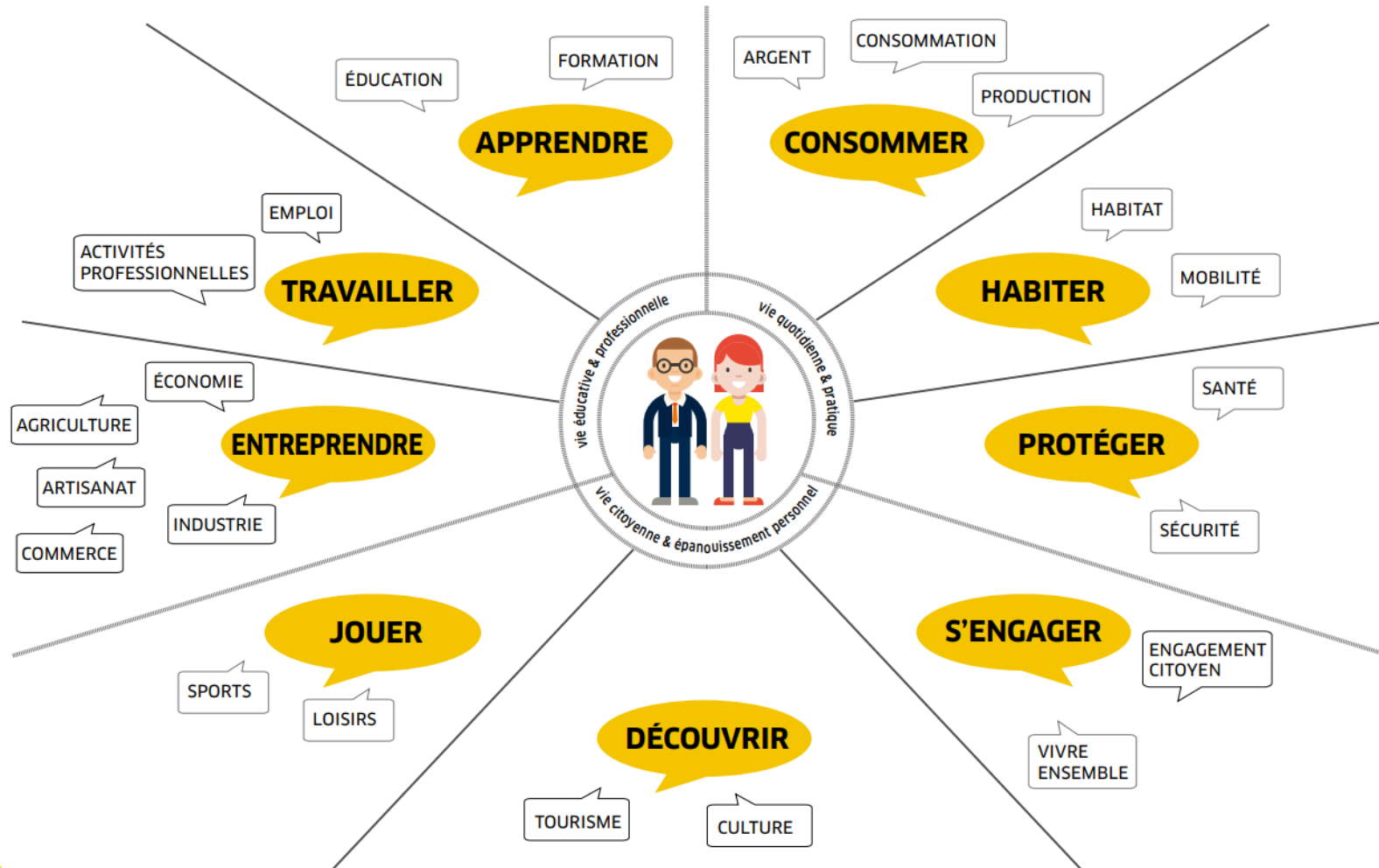
Initier le développement des « Territoires Intelligents », notamment grâce à l'ouverture et l'exploitation des données

- En Bourgogne-Franche-Comté, **des démarches de « territoires intelligents » ont déjà été engagées** (Dijon Métropole, CA du Grand Besançon) qui s'appuient sur les données pour améliorer les services
- **Les portails IDÉO BFC et Data BFC**, qui fusionneront courant 2019, vont devenir le portail référence de la donnée et de la connaissance.

- Mettre en place un dispositif de **soutien à la construction de « Territoires Intelligents »**
- Optimiser le pilotage des services publics à travers **une ingénierie de la donnée publique**
- S'appuyer sur **l'Intelligence Artificielle pour développer des stratégies de « Territoire Intelligent »**

La transformation numérique de Bourgogne Franche-Comté va impacter tous les secteurs de l'économie.

LES 9 ENJEUX DES USAGES NUMERIQUES



Contacts:

Consultation en ligne: <https://frama.link/ScoranBFC>

Contact par courriel: SCORANBFC@bourgognefranchecomte.fr

Contacts pilotage de la SCORAN BFC :

Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté

Philippe ROULLER, Bruno-Louis SEGUIN, Aymar MALLET

4 square Castan-CS 51857-25301 Besançon cedex

Tél : 03 80 44 35 06

Préfecture de région Bourgogne-Franche-Comté.

Sabine RACINE, Pierre ADAMI

53 rue de la Préfecture, 21041 Dijon Cedex.

Tél : 03 80 44 64 00

Direction régionale de Bourgogne-Franche-Comté de la Caisse des Dépôts.

Lara PRUNENEC, Franck TAQUI

2E, avenue Marbotte – BP 71368 21013 Dijon cedex.

Tél: 03 80 40 09 50

#SCORANBFC